

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie
M22- 0031039

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4699 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : MABROUR Mohamed
 Date de naissance : 10/04/1950 A Casablanca
 Adresse : Lot ELADAMOUNE, RUES N°34 OULFA Casablanca. Email : mmabrou@gmail.com
 Tél. : 0661326392 Total des frais engagés : 1259,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 10/04/2023
 Nom et prénom du malade : ZOUZABI NAÏMA E. MABROUR Age: 72
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Lymphome Non Hodgkinien
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 10/04/2023
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

164761



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/04/2023	16		Cenths le	
12/04/2023	16		400 Dh	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12/04/23	99,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10/4/23	Analyses	800 DM

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	

D-CURE FORTE
3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH
LOT: 22J05
EXP: 10/2025

D-CURE FORTE
3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH
LOT: 22J05
EXP: 10/2025

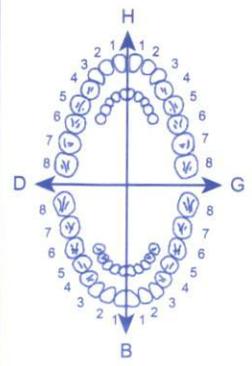
FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
D		B	
00000000	00000000		
35533411	11433553		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Jalil BENNANI
الدكتور جليل بناني
SPECIALISTE EN HEMATOLOGIE
متخصص في أمراض الدم

*urgent
SR*



ORDONNANCE

M. JAWHAR NAIMA

LNH

le: 10/04/2023

Echo Doppler veine sus-claviculaire droite

RADIOLOGIE ANOUAL 111
Oncologie & Diagnostic du Maroc
ICE: 001614006000058
111, Bd Anoual
Tél: 05 22 86 09 99 - Gsm: 06 63 57 42 60

Dr. Jalil BENNANI
SPECIALISTE EN HEMATOLOGIE
Abdelmoumen Center Angle Bvds
Abdelmoumen et Anoual 20360 CASABLANCA
Tél: 0522 864 666
Fax: 0522 865 938

ENR

Dr Chakib BENNANI-SMIREs | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 23003196 **N° Facture** : 23003113 **Date facturation** : 10/04/2023

Nom et prénom du patient : Mme **MOUZABI EP MABROUR NAIMA**

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
DOP PARTIES MOLLES	1.00	800.00	800.00
		Sous-Total	800.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :
Huit cents dirhams

Total : 800.00DH

Adhérent : MR MABROUR MOHAMED	Part organisme : 0.00 DH
Mle : 0004699	Part patient : 800.00 DH
PC N° :	


RADIOLOGIE ANOUAL III
 Oncologie & Diagnostic du Maroc
 ICE: 001614000000058
 111, Bd Anoual
 Tél: 05 22 86 09 99 - Gsm: 06 63 57 42 50

ORDONNANCE

Casablanca, le : 12/04/2023

Identité :

M. Naima MOUZABI Ep. MABROUR

DDN 07.11.1950



Dcure 100 000 UI 1 amp à boire à jeun tous les 15 jours pendant 2 mois

49.60 x 2
99.20



Dr Jalil BENNANI

Spécialiste en Hématologie Clinique
DES en Cancérologie
AFSA en Hématologie

Diplômé de l'Université Libre de
Bruxelles

Ancien assistant à l'Institut Jules Bordet
- Bruxelles

Ancien chef de clinique à l'Institut
Gustave Roussy - Villejuif

Ancien Interne des Hôpitaux Saint-Louis
et Hôtel Dieu - Paris

Adresse : CENTRE ABDELMOUMEN
Angle Bvds Abdelmoumen et Anoual
20360 Casablanca - Maroc

Tel : +212 (0) 522 864 666
+212 (0) 696 626 504
Fax : +212 (0) 522 865 938
Email : j.bennani@gmail.com



Casablanca, le 10 Avril 2023

DR BENNANI JALIL

MME. MOUZABI EP MABROUR NAIMA

COMPTE RENDU

ECHO DOPPLER DE LA VEINE SOUS CLAVIERE DROITE

Indication :

Patiente suivie pour un lymphome en rémission complète avec une suspicion de thrombose de la veine sous-clavière droite.

Résultat:

- L'exploration avec une sonde à haute fréquence retrouvent :
- Les deux veines jugulaires internes sont de calibre normal normalement perméable au doppler couleur réalisées et normalement compressibles à la sonde.
- Les veines sus clavières droite et gauche sont de calibre normal perméable au doppler couleur réalisées et normalement compressibles à la sonde avec des flux normaux modulés avec la respiration sans signe de thrombose endoluminale nettement individualisable.
- L'exploration des veines axillaires ne retrouve pas de signe de thrombose décelable.

Conclusion :

Absence de signe de thrombophlébite échographiquement décelable notamment au niveau de la veine sus clavière droite (**après revue du dossier scannographique un phénomène de flux est à l'origine de l'image artéfactée précédemment décrite au scanner**) : toutefois une confrontation aux données biologiques et fortement souhaitables.

DR LAMIAE EL OUARDIGHI
RADIOLOGIE ANOUAL 111
Oncologie & Diagnostic du Maroc
Dr. Lamiae EL OUARDIGHI
Médecin Radiologue

RADIOLOGIE ANOUAL 111
Oncologie & Diagnostic du Maroc
111, Bd Anoual
Tél: 05 27 86 09 99 - Gsm: 06 63 57 42 60